

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DEMANDE DE SUBVENTIONS À LA CAF. AUTORISATION

#### Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt , le seize décembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

#### Secrétaire de séance : M Jean-Luc Trichard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 16 décembre 2020  
Rendue exécutoire le : 21 décembre 2020  
Publiée le : 21 décembre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2020

## DEMANDE DE SUBVENTIONS À LA CAF. AUTORISATION

Mme Marie-Dominique Canouet, Adjointe au Maire déléguée Éducation, parentalité et petite enfance, présente le rapport suivant.

Les grandes priorités du projet politique défini par la municipalité sont :

- le social et la solidarité envers les plus fragiles et à tous les âges,
- la transition énergétique et écologique et la rénovation du patrimoine communal,
- l'éducation et la petite enfance.

Dans ce cadre, il vous est proposé de solliciter le soutien de la Caf, un des tout premiers partenaires de la Ville, sur certains de nos actions et projets qui sont au croisement de ces grandes priorités :

- **aide au fonctionnement de l'espace parentalité**, dans le cadre de l'appel à projet expérimental de la Caf : ouvert en 2013 et situé au pôle municipal Simone Veil, l'espace parentalité est un espace ressource, lieu d'accueil et d'échanges entre parents et professionnels, composé d'une équipe de 3 psychologues. Il s'adresse aux parents d'enfants de tous âges, quelles que soient les problématiques rencontrées. Coût du service : 65 324€.

- **cycle de formations autour des violences conjugales** : lutter contre les violences exercées à l'encontre des femmes passe par la formation des agents municipaux, du CCAS, des partenaires sociaux). 3 sessions de formations ont été organisées au cours de l'année 2020 : coût de 6 371€.

- **soutien à la mise en place du label écolo-crèche** : il s'agit de lutter contre les risques sanitaires liés à l'exposition de substances présentes dans nos environnements quotidiens. Une réelle volonté de mettre en place de nouvelles formes de consommation et de pratiques à la fois respectueuses de l'environnement et bénéfiques aux enfants (particulièrement vulnérables) mais également aux professionnels. Coût de cette labellisation sur 3 ans : 25 000€.

- **aide au financement de la requalification/restructuration de l'ensemble de la maison de la petite enfance**, située en centre-ville, datant de 1989, comprenant aujourd'hui une crèche collective de 56 places et un multi-accueil de 20 places. Ce projet se déroulera en 2 tranches, de 2022 à 2026. Il consiste en la construction en lieu et place du multi-accueil d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, de 60 places collectives et 12 places familiales, puis de la réhabilitation de l'actuelle crèche collective, exigüe au regard des critères actuels, pour y installer un multi-accueil d'une trentaine de places.

Ce projet, dont le coût des travaux et équipements est estimé à 2,7 M € HT, permettra d'améliorer significativement la qualité et d'étoffer l'offre d'accueil des jeunes enfants sur la commune.

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,**

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter le soutien de la Caf sur l'ensemble de ces projets et actions.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 16 décembre 2020

pour expédition conforme

Le maire,



*Stéphane Delpeyrat*  
Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)**

**Utilisateur : Desrosier Céline**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_170
Date de la décision :	2020-12-16 00:00:00+01
Objet :	DEMANDE DE SUBVENTIONS À LA CAF. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - accordées aux collectivités
Identifiant unique :	033-213304496-20201216-DG20_170-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20201216-DG20_170-DE-1-1_0.xml	text/xml	908
Nom original :		
DG20_170.pdf	application/pdf	659572
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20201216-DG20_170-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	659572

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2020 à 10h52min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2020 à 10h52min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2020 à 10h53min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2020 à 10h54min16s	Reçu par le MI le 2020-12-21